

Pour les employeurs: la SEP au travail

La sclérose en plaques peut affecter de manière très variable le quotidien au travail des personnes atteintes. Discutez ouvertement avec vos collaborateurs concernés de leurs symptômes et de la manière dont la maladie a fait évoluer leurs besoins. Présentez également vos attentes à ce sujet. Nos professionnels vous fournissent des conseils détaillés, pour vous permettre de maintenir une collaboration fructueuse et satisfaisante, même après un diagnostic de SEP.

L'essentiel en bref

- Les symptômes de la SEP sont multiples.
- Elle peut altérer de diverses manières la capacité à travailler.
- Des discussions ouvertes sont indispensables à une bonne collaboration.
- La Société SEP propose des conseils gratuits et personnalisés pour les employeurs.



La sclérose en plaques (SEP) est l'une des affections chroniques les plus fréquentes du système nerveux central et touche plus de 15 000 personnes en Suisse. Un diagnostic de SEP peut aussi avoir des conséquences sur le quotidien au travail.

Une personne atteinte de SEP ne pourra pas forcément fournir les mêmes performances qu'auparavant ou devra parfois s'absenter de l'entreprise. Ces facteurs dépendent fortement des symptômes de la personne ou de la manière dont ils sont ressentis dans son travail. Souvent, après leur diagnostic, les personnes atteintes redoublent d'engagement, de zèle et de fiabilité. Il n'existe aucune raison de mettre fin au contrat de travail d'une personne atteinte de SEP ou de ne pas l'embaucher.

Notre offre de conseil

Bénéficiez des vastes connaissances et de la riche expérience de nos professionnels. Ils vous expliqueront comment poursuivre une relation de travail avec une personne atteinte de SEP de sorte à satisfaire les deux parties.

Les principaux sujets abordés:

- La sclérose en plaques et ses répercussions
- Adapter le cahier des charges et le poste de travail

- Mesures d'intégration
- Les moyens auxiliaires de l'assurance invalidité
- Assurances sociales: droits, demandes, formulaires
- Conseils pour discuter avec les personnes atteintes

Les symptômes les plus fréquents de la sclérose en plaques

La SEP est une maladie caractérisée par des lésions de la gaine protectrice des nerfs et des fibres nerveuses dans le cerveau et la moelle épinière provoquées par le système immunitaire de la personne atteinte. Les impulsions nerveuses sont donc moins bien transmises, les organes ne fonctionnent plus suffisamment bien et les muscles sont plus difficiles à contrôler. Ces symptômes sont typiques de la SEP et peuvent se manifester de manière isolée ou simultanément:

■ Troubles visuels

Diplopie ou vision floue. Les troubles visuels apparaissent souvent lors des phases aiguës de la maladie, puis se résorbent la plupart du temps.

■ Troubles de la sensibilité

Sensations d'engourdissement, picotements dans les extrémités, brûlures ou «fourmis» sous la peau, insensibilité au froid ou à la chaleur. Ces symptômes touchent notamment les jambes, les bras, les mains ou le visage. Ils sont invisibles mais peuvent avoir un fort retentissement sur le bien-être corporel et la motricité fine.

■ Fatigue et difficulté de concentration

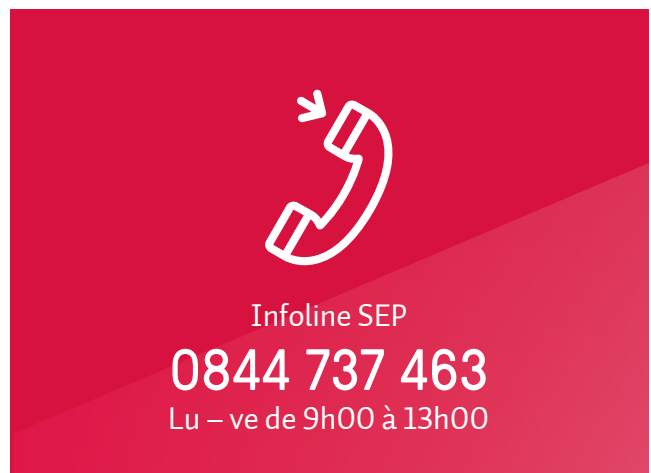
La fatigue est un symptôme fréquent. Il peut alors être utile de modifier le déroulement de sa journée ou de s'octroyer des pauses régulières.

■ Troubles de l'équilibre, vertiges et troubles de la marche

Il faut beaucoup de concentration aux personnes atteintes pour rester en équilibre lorsqu'elles marchent ou se tiennent debout.

■ Troubles de la vessie

Ce sujet est souvent tabou. Les troubles de la vessie sont particulièrement pénibles lorsqu'ils sont associés à des troubles de la marche. Il est important de pouvoir accéder facilement à des toilettes.



Infoline SEP
0844 737 463
 Lu – ve de 9h00 à 13h00

Liens

Maladie chronique: prestations des assurances sociales. Guide de la Ligue suisse contre le cancer: boutique.liguecancer.ch/
 (Rechercher: «maladie chronique»)



Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch



La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !